

Dossier d'inscription



1- Nom et prénom de l'élève: Né(e)

2- Nom et prénom de l'élève: Né(e)

3- Nom et prénom de l'élève: Né(e)

Nom et prénom du parent responsable (pour les enfants):

Téléphones:

Adresse complète :

.....

email:

1- Activité : Jour et heure Professeur

2- Activité : Jour et heure Professeur

3- Activité : Jour et heure Professeur

Date de démarrage:

Engagement et mode de règlement

GyBoxe	<input type="checkbox"/> Nb de cours/semaine	Ludolem	<input type="checkbox"/> Engagement mensuel	Urban Baobab	<input type="checkbox"/> Nb de cours/semaine
	<input type="checkbox"/> Engagement mensuel		<input type="checkbox"/> Engagement trimestriel		<input type="checkbox"/> Engagement mensuel
	<input type="checkbox"/> Engagement trimestriel		<input type="checkbox"/> Engagement annuel		<input type="checkbox"/> Engagement trimestriel
	<input type="checkbox"/> Engagement annuel		<input type="checkbox"/> Carte 11 cours (musique)		<input type="checkbox"/> Engagement annuel
	<input type="checkbox"/> Carte 5 cours (Boxe)		<input type="checkbox"/> Carte 4 cours (musique)		<input type="checkbox"/> Règlement en 1 chèque
	<input type="checkbox"/> Règlement en 1 chèque		<input type="checkbox"/> Règlement en 1 chèque		<input type="checkbox"/> Règl. en chèques
	<input type="checkbox"/> Règl. en chèques		<input type="checkbox"/> Règl. en chèques		<input type="checkbox"/> Règl. en chèques
	<input type="checkbox"/> Règl. en chèques		<input type="checkbox"/> Règl. en chèques		vacances
	vacances		vacances		<input type="checkbox"/> Espèces
	<input type="checkbox"/> Espèces		<input type="checkbox"/> Espèces		<input type="checkbox"/> Certificat médical
<input type="checkbox"/> Certificat médical					

- Je soussigné(e) autorise n'autorise pas l'Institut Ludolem, GyBoxe ou Urban Baobab à photographier et filmer mon enfant, et à utiliser ces images dans le cadre de la promotion de l'association (site internet, articles de journaux, forum des associations, exposition.)

Je soussigné (e) déclare avoir pris connaissance des conditions générales de la présente inscription et y adhérer. **Date et signature**

Montant total	Adhésion :	Date et signature du représentant de l'association
	Coût de l'activité :	
	
	Montant total :	

Pour toute correspondance, écrire à :
Espace Culturel et sportif Bale Nuée
Rond-point des Fourches, Av. Eugène Blanc 83160 La Valette du Var

Gy Boxe : 06 50 78 12 28
Urban Baobab : 06 32 82 56 26
Ludolem : 06 14 78 52 50

sportetculture83@gmail.com
www.sportetculture83.com

CHARTRE DE QUALITÉ ET CODE DE DÉONTOLOGIE

- Les responsables de l'association s'engagent à donner une information claire et précise sur les modalités d'inscription et les engagements financiers ci afférents.
- Pour les enfants, à la fin de chaque trimestre, le fruit du travail des élèves sera présenté lors d'une mini-audition
- Les professeurs sont sélectionnés pour leurs compétences techniques, pour leur profil de pédagogues et formés par un centre de formation professionnelle qualifié.
- La structure, comme les professeurs et les élèves s'engagent à respecter les horaires prévus. Le retard éventuel d'un professeur devra être obligatoirement compensé
- En cas d'absence d'un professeur, l'association s'engage à remplacer le(s) cour(s) perdu(s)
- Les élèves, les parents d'élèves et les professeurs s'interdisent d'aborder tout sujet politique, idéologique, philosophique ou religieux dans le cadre des activités de l'association. Un manquement constaté peut entraîner une exclusion définitive.
- Tous les enseignants se doivent d'observer le secret professionnel dans le cadre des activités.
- L'association effectue des contrôles de qualité inopinés ou par sondage, toutefois, si un élève ou parent d'élève constate que la charte de qualité et les règles de vie ne sont pas respectés, il se doit d'en informer la direction de l'association

LES CONDITIONS GÉNÉRALES

- Si vous avez choisi le paiement en deux fois sans frais, vous devez remettre les 2 chèques obligatoirement lors de la signature du présent dossier et les dater du jour de l'inscription.
- Si vous avez choisi le paiement par prélèvement automatique, vous êtes informé que les frais inhérents aux prélèvements sont à votre charge.
- Les conditions générales spécifiques aux cartes choisies sont inscrites sur chacune d'entre-elles. En signant une carte vous adhérez également aux conditions décrites sur la page 4 de la carte achetée.
- Si vous avez choisi l'engagement annuel, vous êtes informé que les absences ne sont pas remboursées et que vous ne pourrez pas vous désengager avant la fin de l'année scolaire sauf en cas de perte d'emploi, décès de l'élève ou d'un des parents pour un mineur et sur présentation d'un justificatif.
- En cas de désaccord, le tribunal compétent est celui dont dépend la structure avec laquelle vous contractez.
- Si à la fin du premier cours vous n'êtes pas satisfait, vous seriez remboursé intégralement des sommes versées. Vous disposez alors de 8 jours pour dénoncer votre engagement par lettre recommandée en RAR.
- En cas d'annulation de notre fait pour non démarrage ou arrêt d'une activité vous seriez intégralement remboursé des sommes versées s'il n'y a pas eu de cours ou au prorata temporis si c'est en cours d'année. En aucun cas, le non démarrage ou l'arrêt d'une activité en cours d'année ne peut engager de dédommagement, de recours ou d'indemnité.
- Conformément à la loi sur l'informatique et liberté, vous disposez d'un droit d'accès et de correction pour nos données informatiques vous concernant.
- En signant le présent dossier d'inscription, les parents reconnaissent être pleinement responsables de leurs enfants pour les temps de trajet aller et retour des mineurs se rendant seuls ou non aux activités et déchargent l'association de toutes responsabilités que l'élève se présente à son cours ou non.
- Pour des raisons de fonctionnements et d'assurances, les parents s'engagent à respecter strictement les horaires d'arrivée et de départ des enfants. Nous garderons les plus jeunes enfants à l'association, mais vous êtes informé que nous ne sommes plus responsable de vos enfants en dehors des heures d'activités initialement prévues. En cas de retard prolongés nous sommes contraints par la loi d'informer les autorités compétentes.
- Particularités de santé : vous pouvez nous en informer si vous le jugez nécessaire (asthme, diabète...) Le cas échéant, vous devez nous indiquer par écrit la conduite à tenir et nous remettre une décharge concernant vos demandes.
- Pour des raisons de sécurité, nos professeurs ne sont pas habilités à assurer le déplacement des enfants.